

# Longueville en Bref

## Edito :

Chère Longuevillaise,  
Cher Longuevillais,



Le début du 2<sup>ème</sup> trimestre a été marqué par le vote du compte administratif de la commune qui fait apparaître un excédent global de clôture de 142 726 € et par le vote du budget communal qui, après plusieurs années de baisse des taux des taxes, n'augmente pas ces taux pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive.

Nos investigations sur les consommations d'énergie nous ont permis de constater qu'il y avait d'importantes économies à faire au niveau de l'éclairage public, bien que des ajustements horaires aient déjà été réalisés sur certaines pendules.

Mes collègues du conseil municipal et moi-même félicitons tous les nouveaux diplômés.  
Bonne lecture et excellentes vacances à Toutes et Tous.

Très chaleureusement

Serge BOULANGER  
Conseiller Général - Maire

## Coin culturel :

### Les comtes de Longueville (11)

Jean d'Orléans (1403-1468) dit le «Bâtard d'Orléans», surnom qu'il arbore avec fierté, combat à côté de Jeanne d'Arc à 7 batailles dont Orléans.

Il participe à la reconquête de la Normandie par Charles VII.

Le roi le couvre d'honneur pour le récompenser de sa brillante conduite à la tête des armées : il est nommé «Restaurateur de la Patrie».

En 1439, il reçoit le Comté de DUNOIS .

En 1443, Dunois et le dauphin Louis - futur LOUIS XI - libèrent Dieppe. Cette année là, Charles VII lui donne le riche Comté de LONGUEVILLE qu'il gardera jusqu'à sa mort en 1468. Son fils François I reprendra son titre.

## Pensée du moment :

Demain est un mystère, pour tout le monde, et ce mystère doit provoquer le rire et l'envie, pas la peur ou le refus.

Marc Lévy

## Horaires d'ouverture de la Mairie :

Lundi de 14h-17h

Mardi, Mercredi, Jeudi de 9h à 10h30 et de 14h à 17h

Vendredi de 9h à 10h30 et de 14h à 19h

Mail: [mairie-longueville-sur-scie@wanadoo.fr](mailto:mairie-longueville-sur-scie@wanadoo.fr)

Site : <http://www.longueville-sur-scie.com>

## Fiscalité

### **Budget communal 2011 :**

La section de fonctionnement est équilibrée en dépense et en recette à 999 934 € et la section d'investissement est aussi équilibrée à 505 718 €.

### **Comptes administratifs des budgets de la commune de 2010 :**

- Crèche-halte garderie : excédent de clôture de 30 600 €
  - commune : excédent de clôture 112 126 € (avec les restes à réaliser)
- Soit un excédent global communal de 142 726 €

### **Vote des 3 taxes 2011:**

Elles ont été maintenues aux taux de 2010.

Ainsi:

- le taux de la taxe d'habitation reste à 15.53 % ,
- le taux foncier bâti à 31.91 %
- le taux foncier non bâti à 61.20 %.

### **Tarif de cantine :**

Malgré une augmentation de 1%, les tarifs sont toujours en dessous de l'indice INSEE pour l'alimentation : 2,53 € pour les enfants de Longueville, de Muchedent, de Saint Crespin et des Cent Acres ; 3,17€ pour les enfants des autres communes et 3,59 € pour les autres personnes.

### **Revalorisation des tarifs de location des salles communales et de la vaisselle :**

#### Salle des Fêtes :

le week-end,

pour les longuevillais : **315 €**                      pour les personnes hors commune : **420 €**

un vendredi soir, un jour férié ou pour un vin d'honneur :

- Sans location de verre :

pour les longuevillais : **158 €**                      pour les personnes hors commune : **210 €**

- Avec location de verres rendus propres :

pour les longuevillais : **181 €**                      pour les personnes hors commune : **237 €**

Club des Jeunes : pour un week-end : **155€**                      pour une journée : **78 €**

#### Location de la vaisselle

Pour les longuevillais : **0.91 €**                      pour les personnes hors commune : **1.33 €**

Gratuité pour toutes les manifestations des associations percevant une subvention communale et pour le personnel communal à raison d'une fois par an .

### **Prix des concessions :** à compter du 1er avril 2011

#### au columbarium :

Pour 30 ans : 60 €;                      pour 50 ans : 118 €;                      perpétuel : 1119 € (ce qui correspond au prix d'une case)

#### au cimetière :

Pour 30 ans : 81 €;                      pour 50 ans : 159 €;                      perpétuel : 522 €

## Urbanisme – Cadre de vie – Sécurité

### **Destruction des nids d'insectes :**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011 le SDIS n'assure plus les destructions des nids d'insectes et redirige les demandes vers les sociétés spécialisées.

Seules continueront à être assurées par les sapeurs pompiers les interventions suivantes :

**à titre gratuit** : lorsqu'un danger immédiat et vital, pour les personnes, est identifié à la réception de l'appel, et à la demande de la mairie lorsque le nid est situé sur le domaine public,

**avec facturation** : par carence d'entreprises privées, à ce titre la destruction de nids d'hyménoptères réalisée par le SDIS sera facturée 100 € au demandeur de la prestation

La mairie participe à hauteur de 40€ sur présentation de facture.

D'autre part, la Communauté de Communes a retenu une entreprise pour ses tarifs préférentiels, La commune adhère au projet de la Communauté de Communes, pour un an, et s'engage à communiquer le nom de l'entreprise.

### **Eclairage public 25 et 28<sup>ème</sup> tranche:**

La 25<sup>ème</sup> tranche concerne la route de Dieppe (du côté Saint Crespin) et la 28<sup>ème</sup> tranche la rue Newton Longville du côté de Vaudreville. Des travaux seront réalisés. Dans un souci d'économie d'énergie, des lampes à basse consommation seront installées et les mats plus espacés.

Toujours dans le cadre d'économie d'énergie, la commune envisage le remplacement des foyers lumineux équipés de lampes vapeur de mercure (dites ballon fluo 125 W et 250 W) et des lanternes boules par des lampes sodium haute pression, ce qui pourrait générer 40 % d'économie. Une demande de subvention auprès de l'ADEME sera sollicitée, elle pourrait être de 60%.

### **Antargaz : raccordement pour les bâtiments communaux :**

Le gaz sera installé à Longueville sur Scie, dans des citernes enterrées à côté du Mille Club. Des boîtiers seront disposés en limite de parcelle avec la voie publique et la commune effectuera le branchement.

Les sites concernés sont : la salle des fêtes, la cantine, le mille club, le logement Madeleine Lefebvre, la crèche halte garderie, la mairie, l'église, la perception, le presbytère, la maison sise dans la cour de la garderie (ancienne gendarmerie) et la maison du gardien du cimetière.

### **Demande de subvention à l'ADEME :**

La commune étant engagée dans le développement durable, elle cherche à réduire ses consommations d'énergie et plus particulièrement de carburant.

L'acquisition d'un vélo à assistance électrique est à envisager pour les employés de la voirie. Une subvention sera sollicitée à l'ADEME pour cet investissement.

### **Amendes de police :**

Philippe COTTARD, Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) a effectué un stage au CNFPT, désormais il a la compétence pour verbaliser les infractions au code de la route, et essentiellement les stationnements gênants et dangereux.

### **Programme Cit'ergie :**

Dans le cadre du développement durable, la commune s'est engagée dans ce programme. Le Comité de Pilotage est composé de M. le Maire, Mme BONNEAU, M. COTTARD, M. LECOUTEY (Conseiller en Energie Partagé) et M. THOUMIRE (Conseiller Cit'ergie ).

Ce programme regroupe six domaines : Organisation interne, Communication-Coopération, Mobilité, Patrimoine de la collectivité, Développement territorial et Approvisionnement Energie, Eau, Assainissement.

Mercredi 21 septembre aura lieu la restitution de l'état des lieux par le conseiller Cit'ergie.

## Communiqués

**Boîte à idées :** Vous avez la possibilité de vous exprimer en déposant vos suggestions dans la boîte de la Mairie.

**Semaine du Développement Durable :** Un jeu concours a été lancé le lundi 4 avril 2011.

29 réponses ont été enregistrées le samedi 16 avril. 3 personnes ont donné les 16 bonnes réponses, 9 personnes 15 bonnes réponses... La remise des lots (bacs à compost, ampoules basse consommation, kits réducteurs de débit, thermomètres, sacs de tris... ) a eu lieu le vendredi 29 avril à 18 heures.

**Développement durable :** De nouveaux lieux de fleurissement ont été réalisés avec des plantes vivaces nécessitant moins d'arrosage. Les agents de la voirie élaborent leur propre compost à partir des feuilles mortes et d'une partie des tontes.

**Site internet de la commune :** Nous avons dépassé le cap des 24 000 visiteurs.

**Fête médiévale du 12 juin 2011:**

18 métiers d'antan représentés

180 repas servis

Près de 1000 visiteurs

1100ème anniversaire de la naissance de la Normandie

Au regard de la demande, les organisateurs pourraient envisager de renouveler cette manifestation.

### Agenda:

**13 juillet :** 1ère foire à tout semi-nocturne à partir de 17 h Parking de la Salle des Fêtes, buvette et restauration rapide, retraite aux flambeaux à 21 h 30, feu d'artifice à 23h 15.

**26 juillet :** Soirée Contes «A marée haute» Tony Laloyer, Laurence Mouton conteurs et Olivier Tamboise musicien. Salle des Fêtes à 20h30 (Terroir de Caux et Action Culturelle)

**23 août :** SONIDOS DE AQUEL DIA : concert de musique latino-américaine avec Martin Fernando ACKERMAN à la guitare, suivi d'un duo de chant-guitare avec la mezzo-soprano Mariana REWERSKI. Salle des Fêtes 20h30. Entrée : 10 €. Gratuit pour les étudiants (Action Culturelle).

**27 août :** Concentration de motos, arrêt place de la Mairie à 11h

**3 septembre :** Commémoration de la Libération de Longueville sur Scie par les Canadiens

**4 septembre :** Foire à tout, (Comité des fêtes et Union des commerçants)

**4 septembre :** Passage Dieppe Rétro vers 17h

**10 septembre :** Arrivée des Inuits (11 élèves et leurs accompagnateurs)

**16,17 et 18 septembre :** Rallye tout terrain Chasse-Marée

**30 septembre :** Lectures 20h30 à la bibliothèque (Action Culturelle)

**9 octobre :** Repas des Anciens offerts par le CCAS. Salle des Fêtes 12h30.

### Coin des associations:

**Chorale :** les répétitions reprendront le vendredi 7 octobre de 14h à 16h ; des nouvelles voix seront les bienvenues (joindre A.Broyer au 02.35.85.04.85)

**Club des Anciens :** vous êtes à la retraite et souhaitez partager des instants conviviaux et agréables, n'hésitez pas à rejoindre le club des Anciens pour des goûters ou des sorties. (joindre Mme Guisolan au 02.35.83.37.92)